

02/11/2022
 Françoise Fabre
 Commissaire Enquêteur



AFFICHAGE EN MAIRIE DE LA DÉLIBÉRATION INSTAURANT LES PÉRIMÈTRES D'ÉTUDES

PÉRIMÈTRES D'ÉTUDES AU TITRE DE L'ARTICLE L. 424-1 DU CODE DE L'URBANISME

Salon délibération n° 51/2022 du 19 octobre 2022, le conseil municipal de Vendargues a approuvé la mise en place de périmètres d'études au titre de l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme sur le secteur du centre-village (périmètre n° 1) et le long de la RM 613 (périmètre n° 2).

Conformément à l'article R.424-24 du Code de l'urbanisme, ladite délibération ainsi que les plans annexés délimitant ces périmètres d'études peuvent être consultés pendant un mois en Mairie de Vendargues - Place de la Mairie - 34740 Vendargues, et au siège de l'établissement public compétent en matière de plan local d'urbanisme, Montpellier Méditerranée Métropole - 50 Place Zeus - 34000 Montpellier, ainsi que sur le site internet de la commune (<https://www.vendargues.fr>).

Date d'envoi de l'avis à la publication : Mardi 25 octobre 2022



AVIS AU PUBLIC

Commune de Guzargues

Enquête publique de la carte communale

Par arrêté n° 2022-017 en date du 18 octobre 2022, le maire de la commune de Guzargues a ordonné l'ouverture de l'enquête relative au projet de carte communale de Guzargues.

Madame Françoise FABRE, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 10 novembre 2022 au 12 décembre 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- le mardi - jeudi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30
- et le Mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

La commissaire enquêteur siègera en mairie de Guzargues et recevra le public aux jours et heures suivants :

- le mercredi 23 novembre 2022 de 13 h 30 à 16 h 30,
- le lundi 12 décembre de 14 H 00 à 17 H 00.

Elle pourra également recevoir sur rendez-vous toute personne qui en fera la demande écrite dûment motivée.

Les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de Guzargues (55 rue des Mazes, 34820 Guzargues) ou par mail (enquete_carte_guzargues@orange.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie dès transmission après l'enquête.

Le Maire,
 Pierre ANTOINE



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
 Égalité
 Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

préalables à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires à la création d'une aire de stationnement sur la commune de Poussan

Le projet de création d'une aire de stationnement sur la commune de Poussan est soumis à la procédure d'enquêtes publiques conjointes qui se déroulera du mercredi 9 novembre 2022 à 9h00 au vendredi 25 novembre 2022, soit pendant 17 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier pour conduire ces enquêtes est Monsieur Hervé SELEUTHNER.

Pendant toute la durée de ces enquêtes publiques, les dossiers d'enquêtes seront déposés et consultables à la mairie de Poussan, siège des enquêtes, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée des enquêtes :

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Poussan aux heures d'ouverture des bureaux ;
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :
 Monsieur le commissaire enquêteur
 enquêtes publiques "construction d'une aire de stationnement"
 mairie de Poussan
 1 place de la mairie - BP 4
 34560 POUSSAN
- auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Poussan :
 - mercredi 9 novembre 2022 de 09h00 à 12h00 ;
 - jeudi 17 novembre 2022 de 14h00 à 17h00 ;
 - vendredi 25 novembre 2022 de 14h00 à 17h00.

sur rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Les conditions de consultation des dossiers d'enquêtes, l'accès du public aux permanences du commissaire enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par la mairie de Poussan.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivés du commissaire enquêteur, sur rendez-vous, à la Préfecture de l'Hérault (direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement) ainsi qu'en mairie de Poussan pendant une durée d'un an à compter de la clôture des enquêtes publiques.

A l'issue de ces enquêtes publiques, le préfet pourra déclarer d'utilité publique la création d'une aire de stationnement sur la commune de Poussan et la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires au projet, soit des refus.



AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE N° PA.22.05

NETTOYAGE DE LOCAUX ET LAVAGE DES VITRES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX POUR LES EXERCICES 2023-2024

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LES MARCHÉS : VILLE DE VENDARGUES
 1 Place de la Mairie - BP 58
 34740 VENDARGUES
 Tél. : 04 67 70 05 04
secretariatgeneral@vendargues.fr

2 - MODE DE PASSATION DU MARCHÉ :
 Procédure adaptée selon dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1[°] du Code de la commande publique.

3 - OBJET DU MARCHÉ :
 Prestations de nettoyage de locaux et de lavage des vitres des bâtiments communaux pour les exercices 2023-2024, réparties en deux lots :
 - Lot 1 : Nettoyage de locaux communaux,
 - Lot 2 : Lavage des vitres des bâtiments communaux.

4 - LIEU D'EXÉCUTION :
 Sur la commune de Vendargues.

5 - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :
 Les prestations, dont la consistance est précisée soit au C.C.P. soit au Bordereau des prix joint au dossier de consultation, feront l'objet d'un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, tel que défini aux articles L. 2125-1[°], R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.
 Chaque bon de commande précise celles des prestations décrites dans le marché dont l'exécution est demandée. Il en détermine la quantité.
 Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue.

6 - DURÉE DES MARCHÉS :
 Un an, à compter du 1^{er} janvier 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2023, renouvelable ensuite pour une année, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2024.

7 - JUSTIFICATIONS À PRODUIRE :
 Enveloppe unique comprenant les éléments de candidatures et de l'offre, tels que mentionnés au Règlement de la consultation.

8 - RENSEIGNEMENTS, OBTENTION DES D.C.E. ET REMISE DES OFFRES :
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie matérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur le profil acheteur de la commune : <https://marches.montpellier3m.fr/>

9 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :
 Jeudi 24 novembre 2022 à 12 heures

10 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS :
 Garanties et capacités techniques et financières - Garanties et capacités professionnelles et juridiques

11 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
 Offre économiquement la plus avantageuse suivant les critères pondérés suivants :
 - Valeur technique (60%),
 - Prix (40%).

12 - DATE D'ENVOI À LA CONSULTATION : Mardi 25 octobre 2022



AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : EURL
Dénomination sociale : SAFED
Capital : 2.000 euros
Siège social : 4 boulevard Louis Blanc 34000 MONTPELLIER
Objet social : La création, l'exploitation, la cession d'un restaurant traditionnel
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Géranie : Mima Guenet WORKU demeurant à 1580 avenue du Père Sculus 34000 MONTPELLIER
Immatriculation : au RCS de MONTPELLIER

Pour avis, la Gérance

LE MONDE DU BAIN
 SARL au capital de 156 000 €
 Siège social : 3 rue d'Envedal
 34500 BÉZIERS
 794 090 712 RCS BÉZIERS

Par procès-verbal des décisions de la gérance du 16/10/2022, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital par AGE du 16/08/2022, aucune opposition n'ayant été formée dans le délai d'un mois depuis son dépôt au GTC de BÉZIERS. Le capital social est ainsi ramené de 156 000 € à 150 000 €, divisé en 100 parts sociales.
 Statuts mis à jour au RCS de BÉZIERS

LAMYA
 SCI au capital de 150 €
 Siège social : 7 rue Grande 77167 FAY-LÈS-NEMOURS
 851 635 581 RCS de MELUN

Le 01/10/2022, le gérant a décidé de transférer le siège social 85 rue Charles Vanel 34000 MONTPELLIER
 Objet social : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
 Durée : expire le 13/07/2118
 Radiation au RCS de MELUN et réimmatriculation au RCS de MONTPELLIER

Pour avis, le Président

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Par acte SSP du 10/10/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BOREL & GIROUX
Objet social : L'exploitation d'une entreprise de second oeuvre, ayant pour activité générale le revêtement de sols, de murs et la peinture
Siège social : 40 rue du progrès 34820 TEYRAN
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans
Président : JI FINANCE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 7 passage Nogareil 34590 MARSILLARGUES, 909 839 805 RCS de MONTPELLIER
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix
Clauses d'agrément : Cession libre entre associés
Immatriculation : au RCS de MONTPELLIER

Pour avis, le Président

PARKAGE
 SAS au capital de 1 000,00 euros
 Siège social : 120, rue Marcel Pagnol - 34130 MAUGUIO
 RCS MONTPELLIER 902 767 029

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 octobre 2022, il a été décidé, et ce à compter du 01 octobre 2022, de transférer le siège social du 120, rue Marcel Pagnol - 34130 MAUGUIO au 230 rue Antoine de Saint Exupéry - 34130 MAUGUIO.
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Président



AVIS DE CLASSEMENT

du réseau public de distribution de chaleur de la ville de Montpellier

Par délibération n° M2022-91 en date du 22 mars 2022, le Conseil de Métropole a classé le réseau public de distribution de chaleur de la ville de Montpellier, tel que prévu par la loi pour tout réseau basé à plus de 50% sur des énergies renouvelables ou de récupération.

Ainsi à l'intérieur d'un périmètre défini, tout bâtiment neuf ou existant qui change de système de chauffage a l'obligation de se raccorder au réseau public de chaleur.

Vous pouvez consulter les périmètres géographiques du classement du réseau de chaleur, ainsi que la liste des parcelles du cadastre concernées, sur le site internet suivant : <https://www.montpellier.fr/le-developpement-des-reseaux-de-chaleur-renouvelable-une-action-phare-de-la-transition-energetique>

Pour plus de renseignements ou réaliser une demande de dérogation, voici le courriel : mon-raccordement-reseau@sem-montpellier.fr



**OFFICE NOTARIAL DE CASTRIES
ÉTUDE DE MAÎTRES MIREILLE GUILHAUME-SCOTT
ET JEANNE CADERAS DE KERLEAU
NOTAIRES ASSOCIÉS À CASTRIES (HÉRAULT)
35, avenue Royale - CS 20003
34748 VENDARGUES cedex
04 67 87 67 77**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandra COZIAN-TARAVANT, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de CASTRIES (Hérault), dénommée "Mireille GUILHAUME-SCOTT et Jeanne CADERAS de KERLEAU", Notaires Associés, CRPCEN 34012, le 4 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles entre M. Pierre BOLUFER et Mme Régine Yvonne Jossette GUIRAUD, demeurant ensemble à SAINT DREZERY (34160) 391, Chemin du Puits de Tourne, Mariés à la mairie de BAILLARGUES (34670) le 18 juillet 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Non modifié depuis. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire



**OFFICE NOTARIAL DE CASTRIES
ÉTUDE DE MAÎTRES MIREILLE GUILHAUME-SCOTT
ET JEANNE CADERAS DE KERLEAU
NOTAIRES ASSOCIÉS À CASTRIES (HÉRAULT)
35, avenue Royale - CS 20003
34748 VENDARGUES cedex
04 67 87 67 77**

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jeanne CADERAS de KERLEAU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de CASTRIES (Hérault), dénommée "Mireille GUILHAUME-SCOTT et Jeanne CADERAS de KERLEAU", Notaires Associés, CRPCEN 34012, le 9 novembre 2022, a été effectué un aménagement de régime matrimonial entre M. Emeric André VEDRINES et Madame Mathilde Bernadette Marie REDAL, demeurant ensemble à SUSSARGUES (34160) 7 chemin du Bourgidoux. Mariés à la mairie de SUSSARGUES (34160) le 11 juillet 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Non modifié depuis. Contenant mise en communauté d'un bien propre par M. Emeric VEDRINES. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire



AVIS AU PUBLIC

Commune de Guzargues

Enquête publique de la carte communale

RAPPEL

Par arrêté n° 2022-017 en date du 18 octobre 2022, le maire de la commune de Guzargues a ordonné l'ouverture de l'enquête relative au projet de carte communale de Guzargues.

Madame Françoise FABRE, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 10 novembre 2022 au 12 décembre 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture :
lundi - mardi - jeudi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30
et le Mercredi de 13 H 30 à 18 H 30.

La commissaire enquêteur siègera en mairie de Guzargues et recevra le public aux jours et heures suivants :
- le mercredi 23 novembre 2022 de 13 h 30 à 18 h 30,
- le lundi 12 décembre de 14 H 00 à 17 H 00.

Elle pourra également recevoir sur rendez-vous toute personne qui en fera la demande écrite dûment motivée.

Les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de Guzargues (65 rue des Mazes, 34620 Guzargues) ou par mail (enquete_carte_guzargues@orange.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie dès transmission après l'enquête.

Le Maire,
Pierre ANTOINE

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3/11/2022, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LA TEMPETE
Capital : 1 000 euros
Siège social : 22 avenue du Pont Juvénal - 34000 MONTPELLIER
Objet : l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire
Durée : 99 ans
Agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne du cédant.
Gérante : Madame Axelle BAJAN, épouse BENDERITTER, Monsieur Benoît BENDERITTER demeurant ensemble sis 22 avenue du Pont Juvénal 34000 MONTPELLIER
Immatriculation : au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis, la Gérance

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé du 10/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU
Dénomination sociale : BELHAJI
Capital : 1 000 euros
Siège social : 44 rue de l'Argenterie 34500 BÉZIERS
Objet social : Activités de paysagiste, jardinage, tailles de vignes et d'autres fruitiers
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Président : M. CHAHLAL BELHAJI SAID demeurant 44 rue de l'Argenterie 34500 BÉZIERS, né à Douar Adardar (Maroc) le 01 janvier 1975 de nationalité Espagnole
Admission aux assemblées et droit de vote : Seul l'associé unique a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre
Immatriculation : au RCS de BÉZIERS.

Pour avis, le Président



**AVIS D'ENQUÊTES
PUBLIQUES,
AVIS DE CONCERTATION
PRÉALABLE,
AVIS DE MODIFICATION
DU PLU...**

Donnez-leur un maximum de visibilité :
publiez-les sur l'hebdomadaire
d'information N°1 du département.

Simplifiez-vous la vie :
réactivité à vos demandes de renseignements
ou de devis.

Envoi gratuit, par courrier,
d'un ou plusieurs exemplaires du journal,
à sa parution.

Pour toute transmission du texte de l'avis
avant le mardi 14 h, publication le jeudi.

SERVICE ANNONCES LÉGALES
Marie-Laure Boyer
06 75 08 84 20

LA GAZETTE DE MONTPELLIER
13 place de la Comédie - CS 39530
34960 Montpellier cedex 2
annonceslegales@gazettedemontpellier.fr

LA GAZETTE DE NÎMES
11 rue Régale - 30000 Nîmes
annonceslegales@gazettedonimes.fr

23.11.2022

Françoise Fabre
Commissaire Enquêteur

CARRIERES ET PROFESSIONS

Commercial/Marketing/Vente

Journal

LE JOURNAL DE MILLAU, FILIALE DU GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI RECHERCHE :

COMMERCIALE POLYVALENTE COMMERCIALE POLYVALENTE H/F

Poste en CDI basé à MILLAU (AVEYRON) avec déplacements de proximité

Au sein du Journal de Millau et sous la responsabilité du directeur, vous participez au développement commercial de l'entreprise et assurez diverses tâches d'assistance commerciales et administratives.

Missions :

- Assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients (TPE et PME) sur la région de MILLAU
- Assister le Directeur sur les actions commerciales et bénéficier de son accompagnement
- Assurer une veille permanente de la concurrence
- Accueillir le public, les clients, gérer les appels téléphoniques
- Gérer les abonnements (création, renouvellements, encaissements, relance, gestion des litiges portage et distribution Poste)
- Saisir les petites annonces et le carnet.

Votre profil :

De formation commerciale Bac +2/3, vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire ce qui vous a permis de maîtriser parfaitement les outils bureautiques (Office /G Suite). Vous avez de bonnes qualités relationnelles, mais aussi une notion élevée du service client. Vos qualités d'organisation et votre rigueur sont sans reproche. Vous êtes vif(ve), réactif(ve), vous savez négocier, argumenter, synthétiser afin d'optimiser la transmission des informations.

Pernis B et véhicule indispensable. Salaire Fixe + Prime.

Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à : mmrjob@midilibre.com (Réf. Commercial(e) Millau)

Vous voulez rejoindre une entreprise en mouvement ?

L'Agence

LA COM EN CIRCUIT COURT

L'Agence de communication du Groupe Dépêche du Midi et notamment les Journaux Midi Libre, L'Indépendant et Centre Presse Aveyron, recrute à Perpignan (66) pour assurer son développement transfrontalier

CONSEILLER COMMERCIAL EN SOLUTIONS PUBLICITAIRES H/F

BILINGUE FRANÇAIS/ESPAGNOL (CHEF DE PUBLICITÉ)

Poste en CDI Niveau bac +2/3 Commerce



La vente terrain vous passionne ? Vous avez le goût du défi ? Alors rejoignez un groupe dynamique, qui offre des possibilités d'évolution à ses collaborateurs et qui part sur son essor.

Sur le département des Pyrénées-Orientales et la Catalogne espagnole, vous serez amené(e) à :

- Développer un portefeuille de clients par une prospection intensive et intensive existants en restaurant une relation de confiance avec les annonceurs,
- Accompagner les clients dans la vision globale de leur stratégie de communication en leur proposant un maximum de solutions adaptées.

Conduire le projet jusqu'à son terme en interface avec les équipes de création et de production.

Votre candidature (lettre de motivation + CV) doit être adressée à :

mmrjob@midilibre.com (Réf. Chef de Pub Perpignan)

Retrouvez l'intégralité de cette offre sur notre site https://www.ecritaine-emploi.fr/

Centre Presse L'INDEPENDANT Midi Libre LA DÉPÊCHE

L'Agence

COM - MEDIAS - PUB

Vous souhaitez COMMUNIQUER ?

Contactez-nous !

04 3000 7000 (prix d'un appel local)

lagence@midilibre.com

Nous vous apportons la solution de communication idéale

LA DÉPÊCHE Centre Presse Midi Libre MIDI L'INDEPENDANT

Autres qualifications

Midi Libre

Filiale du Groupe LA DÉPÊCHE DU MIDI recherche pour son plateau de gestion d'abonnements :

CONSEILLER RELATION CLIENTS H/F

SAINT-JEAN-DE-YÉDAS (34)

CDD de 6 mois



VOTRE PROFIL

- Vous justifiez d'une expérience dans la relation client, vous avez le sens du service, vous disposez de qualités d'écoute et d'empathie.
- Vous avez une pratique aisée des outils bureautiques et vous êtes agiles dans l'environnement numérique.
- Nous proposons un poste de Conseiller Relation Client à pourvoir immédiatement (CDD, 35h). Vous recevrez une formation de 5 jours pour faciliter votre intégration et montée en compétence.

VOS MISSIONS

- Gérer les relations téléphoniques avec les abonnés : accueil, écoute, renseignements, accompagnement, salues et transactions informatiques, qualification.
- Traiter le flux des mails : réception, traitement, réponse, archivage.
- Mettre des actes de gestion simples dans le respect des process.

Votre candidature (CV + lettre de motivation) doit être adressée à : mmrjob@midilibre.com (Réf. Chargé(e) de relations clients 5J)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CETTE OFFRE SUR NOTRE SITE : https://www.ecritaine-emploi.fr/

ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES



RAPPEL AVIS AU PUBLIC Commune de Guzargues

Enquête publique de la carte communale

Par arrêté n° 2022-017 en date du 18 Octobre 2022, le maire de la commune de Guzargues a ordonné l'ouverture de l'enquête relative au projet de carte communale de Guzargues.

Madame Françoise FABRE, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de 18 novembre 2022 au 12 Décembre 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi - mardi - jeudi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30 et le Mercredi de 13 H 30 à 18 H 30.

Le commissaire enquêteur siègera en mairie de Guzargues et recevra le public aux et heures suivantes :

- le Mercredi 23 novembre 2022 de 13 H 30 à 18 H 30,

- le Lundi 12 Décembre de 14 H 00 à 17 H 00.

Elle pourra également recevoir sur rendez-vous toute personne qui en fera la demande écrite d'avance.

Les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de Guzargues (55, Rue des Nèzes, 34320 Guzargues) ou par mail (enquete_carta_guzargues@orange.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie dès leur transmission après l'enquête.

Le Maire, Pierre ANTOINE.

AVIS ADMINISTRATIFS



AVIS AU PUBLIC

relative à l'arrêté préfectoral n°2022-09-DRCL-0377 du 28 septembre 2022 portant régularisation de l'arrêté préfectoral n°2016-1-873 du 31 août 2016

L'arrêté préfectoral n°2022-09-DRCL-0377 du 28 septembre 2022 porte régularisation de l'arrêté préfectoral n°2016-1-873 du 31 août 2016 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la ZAC "Les Hortes de Varnes" sur le territoire de la commune de Sausan, au profit de la commune Sausan ou de son concessionnaire la société Argosol Aménagement.

Ce document, publié au Fichier des Actes Administratifs n°153 du 04 novembre 2022, est également consultable sur le portail des services de l'Etat dans le département de l'Hérault.

AVIS AU PUBLIC

relative à l'arrêté préfectoral n°2022-09-DRCL-0377 du 28 septembre 2022 portant régularisation de l'arrêté préfectoral n°2016-1-873 du 31 août 2016

L'arrêté préfectoral n°2022-09-DRCL-0377 du 28 septembre 2022 porte régularisation de l'arrêté préfectoral n°2016-1-873 du 31 août 2016 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la ZAC "Les Hortes de Varnes" sur le territoire de la commune de Sausan, au profit de la commune Sausan ou de son concessionnaire la société Argosol Aménagement.

Ce document, publié au Fichier des Actes Administratifs n°153 du 04 novembre 2022, est également consultable sur le portail des services de l'Etat dans le département de l'Hérault.

VENTES AUX ENCHÈRES

CRÉATION



Maître Christophe ARNAL, Notaire à FONTÈS (34330), le 11 octobre 2022, a été constitué

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me ARNAL, Notaire à FONTÈS (34330), le 11 octobre 2022, a été constituée une Société Civile Immobilière aux caractéristiques suivantes : objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevée, l'achat, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Dénomination : SCI SIMARPO. Siège social : 20 rue de la République à LODOVE (34700). Durée : 99 ans. Apport numéraire : 1000,00€. L'exercice social commence le premier janvier et fait le terme et un décembre de chaque année. Gérant : Monsieur THAO DA PONTE. Durée des fonctions : limité à trois ans renouvelables. Immatriculation au RCS de MONTPELLIER. Pour avis, le Notaire.

MODIFICATION

TRANSFERT DE SIÈGE

C.S.N. 34 SCI au capital de 1 000 € Siège social : 11 Lotissement les Contaminées SARGO CAHNET R.C.S. Montpellier 529495148 Aux termes de l'AG du 07/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 24 rue du Nord 34000 CAHNET à compter du 07/11/2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de Montpellier.

EM V1

EURL au capital de 5 000 € Siège social : 8 Impasse des Amandiers 34000 LE CRES RCS MONTPELLIER 800 901 865

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

En date du 09/11/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 15/11/2022 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 8 Impasse des Amandiers, 34000 LE CRES
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 5 place Castillon, 34000 MONTPELLIER
L'inscription modificative sera portée au RCS MONTPELLIER sous le greffe du tribunal.

Emilie MOLLIÈRE

AUTRES ANNONCES LEGALES

DIVERS ANNONCES LEGALES

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à insertion parue dans Le Midi Libre Dimanche du 6 novembre 2022, concernant la société GAMEFEEL, 64 avenue du Pont Juvénal, 34070 Montpellier. Il y a lieu de lire l'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement. La gestion, l'administration et la cessation de la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations et non pas l'activité de société holding.

23.11.2022 Françoise Fabre Commissaire Enquêteur

